Nº 63-250-X au catalogue

Bulletin de service

Services de préparation de voyages

2007

Faits saillants

- Le secteur canadien des services de préparation de voyages et de réservation a généré des revenus d'exploitation de 10,2 milliards de dollars en 2007.
- La marge bénéficiaire d'exploitation a atteint 1,9 %, en baisse comparativement à 2,4 % en 2006.
- Les voyagistes ont continué à dominer le secteur des services de préparation de voyages, ayant réalisé près des trois quarts des revenus d'exploitation totales.
- Les voyagistes canadiens ont touché 7,5 milliards de dollars en revenus d'exploitation, en hausse de 4,3 % par rapport à 2006. Leurs dépenses d'exploitation ont augmenté de 4,8 %. Par conséquent, leur marge bénéficiaire a légèrement reculé pour se fixer à 0,9 %.
- Les revenus d'exploitation des agences de voyages sont passées à 1,8 milliard de dollars, en hausse de 5,2 % comparativement à 2006.
- La marge bénéficiaire des agences de voyages a atteint 5,6 % en 2007.

Faits et chiffres au sujet de l'industrie

Cette enquête recueille des caractéristiques détaillées comme les catégories de clients, le revenu par type de service, des items détaillés de dépenses et des données sur l'emploi pour les agences de voyages au détail, les voyagistes, les grossistes et autres industries de services divers au Canada.

Les données aideront à établir le profil du secteur des agences de voyages et voyagistes et à mesurer leur contribution à l'économie canadienne.

Agences de voyages (SCIAN 561510)

Le secteur des agences de voyages fournit un vaste éventail de services aux voyageurs, comme réserver/vendre divers tarifs de transport, fournir de l'information touristique, jouer le rôle d'agent pour les voyagistes et offrir des services de réservation et de transport à des voyageurs. En 2007, les agences de voyages comptaient 4 698 établissements au Canada.

Structure des revenus

Les revenus d'exploitation totaux ont augmenté de 5,2 % par rapport à l'année précédente, passant à 1,8 milliard de dollars en 2007. En 2007, la marge bénéficiaire d'exploitation de l'industrie était de 5,6 %. Les activités des agences de voyages, mesurées en fonction des revenus, sont surtout concentrées dans le centre du Canada. L'Ontario et le Québec ont généré 67 % de tous les revenus du secteur. La répartition par province est demeurée relativement stable au cours des dernières années.

Dépenses d'exploitation

À l'échelle nationale, les salaires et rémunérations ont représenté le plus important poste des dépenses d'exploitation des agences de voyages qui faisaient partie de l'enquête. En 2007, les salaires et traitements et avantages ont représenté 58 % de tous leurs frais d'exploitation, suivis des frais reliés à la location à court et à long terme de locaux et publicités (6 %).

Part des 20 plus grandes entreprises

Le secteur des agences de voyages se caractérise par de petites entreprises. L'intégration du milieu à la suite de fusions et d'acquisitions a entraîné des répercussions modestes sur la concentration du secteur. En 2007, les 20 plus grandes entreprises sont intervenues pour 43 % de tous les revenus du secteur.

Catégories de clients

Les agences de voyages ont généré environ 54 % de leurs revenus à partir de la vente de services et de produits de voyages à des individus ou des ménages, pour fins de loisirs. Les ventes pour voyages d'affaires/gouvernement représentaient 40 % du total.

Voyagistes (SCIAN 561520)

Les voyagistes sont des entreprises qui achètent un assortiment de produits touristiques en vrac pour en faire des forfaits qu'ils offrent aux agents de voyages ou directement à des particuliers. Ces entreprises comprennent : grossistes, exploitants d'accueil, agents d'accueil, entreprises de transport par autocar, grossistes en voyages, voyagistes d'arrivée, voyagistes de départ et autres entreprises de transport. Le secteur utilise de façon intensive la technologie (comme des systèmes de réservation) dans ses activités. En 2007, le secteur des voyagistes comptait 1 186 établissements.

Structure des revenus

Le total des revenus d'exploitation voyagistes s'élèvent à 7,5 milliards de dollars en 2007, une hausse de 4,3 % à l'année précédente. Le secteur est concentré dans trois provinces, à savoir l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. Ensemble, ces provinces ont généré 93 % de tous les revenus. Tout comme pour le secteur des agences de voyages, la répartition par province est demeurée relativement stable au cours des cinq dernières années. La marge bénéficiaire d'exploitation de l'industrie était de 0,9 % en 2007.

Dépenses d'exploitation

Les coûts directs (c.-à-d. le coût des composantes des circuits à forfait) figurent pour 74 % des dépenses totales des voyagistes qui faisaient partie de l'enquête. En 2007, les commissions versées aux agents de voyages ont représenté 6 % de tous les frais d'exploitation (y compris le coût des composantes des circuits à forfait). Les salaires, traitements et avantages sont intervenus pour 7 % de tous les frais d'exploitation.

Les 20 plus grands voyagistes

Contrairement à ce qu'on observe dans le secteur des agences de voyages, les revenus des plus grands voyagistes renseignent davantage sur la concentration réelle du secteur. Le secteur des voyagistes est très intégré puisque les 20 plus grandes entreprises figurent pour 83 % de tous les revenus du secteur en 2007. Ce type de concentration se reflète dans de nombreuses branches d'activité et est perçu comme un moyen de s'adapter à la mondialisation croissante des marchés.

Catégories de clients

Les agences de voyages ont généré environ 54 % de leurs revenus à partir de la vente de services et de produits de voyages à des individus ou des ménages, pour fins de loisirs. Les ventes pour voyages d'affaires/gouvernement représentaient 40 % du total.

Tableaux statistiques

Tableau 1
Statistiques sommaires sur le secteur des services de préparation de voyages, 2005 à 2007

	Revenus d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation	Établissements statistiques
	millions de dollars			pourcentage	nombre
Agences de voyage					
2007 p	1755,5	1657,2	903,6	5,6	4 698
2006 r	1668,7	1551,0	844,1	7,1	4 738
2005 r	1592,3	1509,0	844,1	5,2	4 785
Voyagistes					
2007 p	7524,6	7 460,0	539,9	0,9	1 186
2006 r	7217,0	7 118,1	409,1	1,4	1 152
2005 r	6971,7	6 894,2	346,6	1,1	1 238
Réservation					
2007 p	908,6	881,9	258,3	2,9	698
2006 r	279,0	257,1	98,4	7,9	332
2005 r	264,7	243,8	93,4	7,9	338
Services de préparation de voyages					
2007 p	**10 188,7**	**9 999,1**	**1701,8**	**1,9**	**6 582**
2006 r	**9 164,7**	**8 926,2**	**1351,6**	**2,4**	**6 222**
2005 r	**8 828,7**	**8 647,0**	**1284,1**	**2,1**	**6 361**

Note(s) : Selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 561510, 561520 et 561590). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Les plus petites entreprises (en termes de revenus gagnés) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des revenus de l'industrie.

Tableau 2
Répartition des recettes des voyagistes selon la destination sur le secteur des services de préparation de voyages, 2005 à 2007

	Destinations canadiennes	Destinations américaines	Destinations étrangères (excluant les États-Unis)
	pourcentage		
Agences de voyage			
2007 p	24,5	23,4	52,2
2006 r	22,0	21,9	56,1
2005 r	24,1	22,8	53,0
Voyagistes			
2007 p	11,6	6,1	82,3
2006 r	10,2	11,5	78,2
2005 r	10,3	11,4	78,3
Services de préparation de voyages			
2007 p	**13,7**	**9,0**	**77,3**
2006 r	**12,1**	**13,2**	**74,7**
2005 r	**12,3**	**13,1**	**74,6**

Note(s) : Selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 561510 et 561520). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Les plus petites entreprises (en termes de revenus gagnés) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des revenus de l'industrie.

Tableau 3
Répartition des recettes des voyagistes selon la catégorie de clients sur le secteur des services de préparation de voyages, 2005 à 2007

	Particuliers ou ménages	Entreprises ou gouvernement	Clients étrangers
	pourcentage		
Agences de voyage			
2007 p	54,3	40,6	5,1
2006 r	56,0	42,2	1,8
2005 r	60,7	35,4	3,9
Voyagistes			
2007 p	63,2	27,4	9,4
2006 r	82,6	9,8	7,6
2005 r	83,3	9,1	7,6
Services de préparation de voyages			
2007 p	**61,8**	**29,5**	**8,7**
2006 r	**78,4**	**14,9**	**6,7**
2005 r	**79,9**	**13,1**	**7,0**

Note(s) : Selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 561510 et 561520). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Les plus petites entreprises (en termes de revenus gagnés) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des revenus de l'industrie.

Sources de données, définitions et méthodologie

Ce document renferme des renseignements permettant de bien comprendre les concepts de base qui sont mesurés, les méthodes qui sous-tendent l'enquête (la façon de mesurer les concepts) et les aspects clés de la qualité des données. Ces renseignements aideront à mieux comprendre les points forts et les limites des données, ainsi que la façon appropriée de les utiliser et de les analyser. Les renseignements pourront être particulièrement utiles au moment de comparer les données avec celles d'autres enquêtes ou sources d'information et de tirer des conclusions au sujet des changements survenus au fil des ans.

Aperçu

Cette enquête-échantillon annuelle sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur les Services de préparation de voyages au Canada. L'enquête permet également de recueillir des renseignements détaillés sur les caractéristiques des entreprises, telles que le type de revenus et le type de client. Ces données sont regroupées avec l'information provenant de d'autres sources, et ce, afin de produire des estimations officielles concernant la production économique nationale et provinciale de l'ensemble des Services de préparation de voyages au Canada. Les résultats de cette enquête fournissent des données aux entreprises, aux gouvernements, aux investisseurs, ainsi qu'aux associations. Ces statistiques permettent à ces groupes de suivre la croissance de leur industrie, de mesurer le rendement, de faire comparaison parmi des entreprises similaires et de mieux comprendre cette industrie afin de réagir aux tendances et aux modèles.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie des Services de préparation de voyages (SCIAN 5615) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale sont les Services de préparation de voyages et de réservation.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité - entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source tels que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille concrète de l'échantillon de l'année de référence de 2007 s'est établie à 590 entités de collecte.

Définitions

- Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.
- Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.
- La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.
- La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.
- Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Qualité des données

Malgré les efforts déployés pour que les opérations de collecte et de dépouillement se déroulent en fonction de normes rigoureuses, les estimations qui en résultent comportent inévitablement des erreurs. Celles-ci sont classées en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les **erreurs non dues à l'échantillonnage** ne sont pas liées à l'échantillonnage et peuvent survenir pour de nombreuses raisons. Par exemple, la non réponse est une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage. La couverture de la population, les écarts dans l'interprétation des questions, les mauvaises réponses des répondants et les erreurs de consignation, de codage et de traitement des données représentent d'autres exemples d'erreurs non liées à l'échantillonnage.

Les **erreurs d'échantillonnage** se produisent parce que les estimations proviennent d'un échantillon de la population plutôt que de la population entière. Ces erreurs dépendent de divers facteurs, notamment la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Une des propriétés importantes de l'échantillonnage probabiliste tient au fait que les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées à partir de l'échantillon à l'aide d'une mesure statistique appelée coefficient de variation (c.v.). Pour des enquêtes menées à plusieurs reprises, l'écart relatif entre l'estimation d'un échantillon et l'estimation qu'on aurait obtenue d'un dénombrement de toutes les unités serait inférieur à deux fois le coefficient de variation, 95 fois sur 100. L'éventail des données acceptables d'un échantillon s'appelle intervalle de confiance. Les intervalles de confiance peuvent êtres calculés autour des estimations en utilisant les c.v. Premièrement, nous calculons l'erreur type en multipliant l'estimation d'un échantillon par le c.v. L'estimation d'un échantillon, plus ou moins deux fois l'erreur type, est ce qu'on appelle un intervalle de confiance de 95 %.

Le c.v. pour cette enquête pour l'année de référence 2006 était « Excellent » (moins de 5 %) pour les variables du total des revenus d'exploitation, des dépenses d'exploitation et des salaires, traitements et avantages sociaux des employés.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de comparabilité; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données de d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimé final, le taux de réponse pondéré était de 71,8 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes

CANSIM

Données stockées dans CANSIM : tableau 351-0003 - Statistiques sommaires sur le secteur des services de préparation de voyages et de réservation (tous les établissements), selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (15 séries)

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2423 - Enquête annuelle sur les industries de services : Services de préparation de voyages

Publications

Bulletin des industries de service, nº 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, nº 63F0002X au catalogue.

Date de parution : Août 2009

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 63-250-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca* et de choisir la rubrique « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-9027

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site *www.statcan.gc.ca* sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.